

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CONSEILS EN ENTREPRISE

Diagnostic Conseil DEXEL

Les AVANTAGES

Un accompagnement personnalisé, basé sur une expertise fiable, délivré par des conseillers de la Chambre d'Agriculture.

- > Indépendance
- > Neutralité du conseil
- > Conseiller spécialisé
- > Connaissance du milieu agricole

Vous souhaitez :

- > Connaître votre situation vis-à-vis de la réglementation

Diagnostic Conseil DEXEL



DIAGNOSTIQUER

- Prises d'éléments pour réaliser le diagnostic :
 - Ecoute des besoins
 - Visite des bâtiments et de l'élevage
 - Echanges avec l'éleveur



EVALUER

- Déterminer si les équipements de l'élevage (ouvrages de stockage d'effluents d'élevage, matériel d'épandage) et les pratiques (d'élevages et culturales) réalisées sur l'exploitation vous permettent de considérer cette dernière aux normes par rapport aux différentes réglementations environnementales dont elle fait l'objet.



CONSEILS EN ENTREPRISE

La Chambre d'Agriculture vous accompagne

- Environnement : Respect des réglementations environnementales relatives au stockage d'effluents et à leur épandage
- Economique : Investissements en faveur de la pérennité des élevages

INFOS PRATIQUES

Lieu

Sur l'exploitation

Tarifs

480 € H.T.

Documents remis

Diagnostic Dexel

Préconisations/conseils suivant l'issue du diagnostic

Délai

2 rendez-vous

Public

Éleveurs ardennais

VOS INTERLOCUTEURS



Maxime TAMINE

Conseiller

03 24 33 71 25 / 07 76 11 75 23

m.tamine@ardennes.chambagri.fr



Alexandre VERMEULEN

Conseiller

03 24 33 71 16

a.vermeulen@ardennes.chambagri.fr

